Bradley C. Birkenfeld

Chers actionnaires d'UBS, clients d'UBS,
collaborateurs d'UBS et contribuables suisses,

Je m'appelle Bradley C. Birkenfeld. Vous le savez peut-être : il y a quelques années, j'ai tout risqué dans ma carrière professionnelle pour dénoncer les agissements illégaux d'UBS. Les conséquences de mes interventions ont été historiques, et elles ont changé le monde bancaire suisse à jamais. Ces actions n'ont été motivées ni par l'argent, ni par la notoriété, ni par un gain personnel. Mes interventions sans précédent au poste de directeur d'UBS à Genève visaient à dénoncer le gaspillage, la fraude et la corruption qui étaient enracinés chez UBS.

Le 15 mars 2021, j'ai assisté au jugement en appel d'UBS à Paris ainsi qu'aux jugements d'UBS à Paris en 2019. J'ai également témoigné sous serment et fourni de nombreux documents d'UBS apportant des preuves dans cette affaire d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent aux magistrats français à Paris en 2015. Je suis très au fait des agissements illégaux d'UBS, des stratégies de dissimulation qu'elle a mises en œuvre et des tactiques agressives des banquiers d'UBS en France.

Quelle que soit votre opinion personnelle de moi et de mes actions, il est indéniable que de par mon initiative, j'ai provoqué des changements tout à fait nécessaires dans le secteur bancaire suisse, dirigé par un système corrompu toléré et perpétué par des politiciens, des juges, des régulateurs, des comptables, des juristes, des fiduciaires et des banquiers. Il faut que cela CESSE !

Les actionnaires continuent à supporter la charge financière massive de gigantesques amendes et pénalités de plusieurs millions imposées à UBS (en plus de frais judiciaires astronomiques) en condamnation de ses années d'agissements illégaux de par le monde — pourquoi ? Et pourquoi les contribuables suisses continuent-ils à payer pour l'activité criminelle d'UBS (étant donné que ces amendes et pénalités de plusieurs millions de dollars sont déductibles des impôts en Suisse) ? Il faut que cela CESSE !

J'invite fortement l'ensemble des lectrices et des lecteurs de cet article à prendre connaissance des faits et à ne pas se laisser influencer par des rumeurs sans fondements, des articles biaisés ou des contre-vérités manifestes, le tout propagé par UBS et ses juristes. Il est temps pour les actionnaires d'UBS et les contribuables suisses de dire qu'il en est assez de ces vils agissements et de l'accroissement du coût économique et du risque de réputation auxquels sont soumis le peuple suisse et leur pays.

Cordialement,

Bradley C. Birkenfeld
Malte, le 6 avril 2021

Bradley C. Birkenfeld

PO Box 31, MT – St. Julian's STJ 3011